



INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Février 1993

LES ARTS

Le temps d'un examen de conscience

Avec la réalité économique dans laquelle tout un chacun se retrouve aujourd'hui - crise économique, chômage, difficultés financières de l'Etat, etc. - il est urgent que nous procédions à un examen de conscience qui nous permette de nous entendre sur la place, le rôle, la fonction que notre société souhaite donner aux activités artistiques et culturelles. Ces lignes pourraient être une entrée en matière à ce débat.

Dans une période de récession économique comme celle que nous traversons aujourd'hui, quoi de plus naturel après tout que de faire la part du feu en diminuant les budgets alloués à la culture et au soutien de la création artistique. Ceux qui voient leur niveau de vie tanguer dangereusement, comme ceux qui ont la responsabilité de trouver les solutions les plus économiques pour sortir de cette situation, tout le monde semble en définitive plus ou moins s'accorder sur ce point : s'il faut faire des sacrifices dans notre train de vie, autant commencer par les dépenses qui nous coûtent le moins et, de ce point de vue, les dépenses concédées en temps prospères à la vie culturelle et artistique viennent tout naturellement au premier rang. Après tout, nous sommes confrontés à des urgences tellement plus pressantes, qu'il semble naturel de limiter les frais en nous faisant un peu plus regardants pour

sauvegarder l'essentiel.

Ainsi, ces temps difficiles auraient donc au moins la vertu de nous donner l'occasion de nous permettre de revenir sur le prix que nous souhaitons donner au poids de notre monde, à la valeur des choses de notre quotidien. Mais, comme nous vivions depuis quelques années dans une société de loisirs obnubilée par la promotion de la culture, reconnaissons que ces lendemains qui déchantent ont un peu le goût d'une gueule de bois. Il est vrai que nous vivions dans l'ivresse d'une ère où il y avait du culturel à boire et à manger : nous en étions imbibés comme de l'air du temps que nous respirions.

La culture n'apparaissait plus comme la propriété réservée d'une élite d'artistes ou d'amateurs éclairés. L'intérêt marqué pour les costumes folkloriques ou les grands vins, comme le goût de la musique dodécaphonique, c'était, chacun à leur manière, une manifestation de la vie culturelle. Comme le fameux Monsieur Jourdain de Molière qui fait de la prose sans le savoir, étions-nous tous tantôt acteur, tantôt spectateur de cette vie culturelle qui, descendue dans la rue avec les grands changements sociaux des années soixante, s'était désormais démocratisée pour occuper la plus grande part de la vie sociale.

(suite page 2)



Madame Gabrielle FALQUET, Maire

Sommaire

Index bleu :

Les arts

Index vert :

Nouvelles communales

Index rouge :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro :

26 mars - Les cimetières

Journal tiré à **14'000** exemplaires

Le temps d'un examen de conscience (suite de la page 1)

Finalement, tous les aspects de notre existence avaient en quelque sorte droit à une promotion culturelle : la culture épousait nos aspirations à communiquer le regard que nous portions sur le monde, notre besoin de partager nos émotions et notre richesse intérieure.

Même si ce n'est pas de bon coeur que nous prenons le parti de revoir nos idéaux culturels à la baisse, il n'en reste pas moins que nous sommes enclins à envisager, sans autre forme de procès, cette séparation de corps. Et, plutôt que dénoncer la légèreté de notre attachement à des idéaux d'une autre décennie, serait-il plus opportun de remarquer que nous continuons, comme la bourgeoisie du XIXe, à vivre avec une idée de l'art et de la culture conçus comme des ornements luxueux, que l'on s'offre lorsque l'on veut montrer que l'on a les moyens. L'art et la culture, ce sont donc un peu les options auxquelles on renonce lorsqu'on doit changer d'automobile tout en disposant de moyens limités. C'est du moins l'attitude que nous devons avoir lorsque nous choisissons de freiner les dépenses somptuaires.

A l'heure des bilans, il n'est pas mauvais de revenir sur quelques principes et de se rappeler que l'art et la culture ne sont pas synonymes et relèvent chacun de deux réalités bien différentes.

L'activité artistique, les travaux d'un peintre, d'un musicien, d'un écrivain, n'ont, a priori, aucune valeur sociale : chacun procède d'une histoire singulière qui n'est jamais entreprise, quoi qu'on puisse en penser, dans le but premier d'agrémenter un jardin public ou d'embellir nos salons. La démarche créatrice n'a rien à voir (ou alors tout à fait accidentellement) avec ce qui est joli, plaisant et bien élevé : elle ne relève donc pas d'une bonne éducation. L'expérience créatrice procède d'une histoire singulière et s'avère véritablement novatrice lorsqu'elle est une épreuve de liberté. Pris sous cet angle, il faut reconnaître que l'art ne sert à rien, en ce sens qu'une aventure créatrice commence là où l'artiste prend congé des valeurs et des préoccupations qui ont cours dans la communauté.

Tout cela ne signifie en aucun cas que la communauté doive se désintéresser de ces échappées solitaires. Elle doit, au contraire, les favoriser, démontrant par là son désir de faire advenir de nouvelles figures. Après tout, n'est-ce pas le plus haut idéal social que de penser qu'une communauté a pour finalité l'épanouissement de la singularité des individus qui la composent ?

C'est pourquoi, plus que jamais par ces temps de crise, la communauté doit prendre le parti de cet idéal et le risque de soutenir des démarches artistiques qui ne sont pas nécessairement rentables.

Par une sorte de néo-malthusianisme cynique, on a actuellement trop souvent tendance à penser que, de toute façon, en dépit des limitations de crédits, les entreprises économiquement viables n'ont, finalement, pas vraiment besoin du soutien de la collectivité et qu'elles finissent toujours par trouver preneur dans le domaine privé. Il faut bien avoir à l'esprit que, dans le domaine de la création, ce point de vue revient à privilégier des objets artistiques rentables. Autrement dit, du déjà vu. Lorsque l'on écrit, que l'on peint ou que l'on compose de la musique pour que «ça marche», on fait de l'audimat et du prêt-à-porter, mais certainement pas de l'art, au sens le plus sérieux que nous pouvons lui accorder.

Et si la communauté ne s'y retrouve pas toujours immédiatement (il nous reste tout de même la télévision et la culture de masse pour cela), on doit plus que jamais éviter de faire des économies qui, à long terme, s'avèreront véritablement ruineuses. En ayant à l'esprit les raisons qui nous conduisent à soutenir des artistes, nous comprendrons mieux pourquoi nous devons continuer à nous donner tous les moyens nécessaires pour poursuivre la démocratisation de la culture qui demeure l'une des écoles indispensables pour prédisposer chacun d'entre nous à rencontrer la parole artistique et à recevoir un exemple de liberté.

Le Maire
Gabrielle FALQUET

7ème tournoiurovision des jeunes musiciens

Au mois de juin 1994, se déroulera à Zagreb la septième édition de ce tournoi international qui atteint aujourd'hui une cote enviable, pour avoir distingué et fait connaître déjà nombre de jeunes talents, devenus depuis des valeurs confirmées et dont l'une des particularités est la **limite d'âge** des concurrents et concurrentes, fixée à **19 ans**.

Chaque pays ne peut envoyer à la finale qu'un seul candidat qui sera désigné lors d'une sélection publique, retransmise en direct par la radio et la télévision, le 4 mars 1994, avec l'ac-

compagnement de l'Orchestre symphonique de la Suisse italienne.

La sélection suisse

Sont admis au concours les jeunes interprètes **nés à partir du 1er janvier 1975**, de nationalité suisse ou résidant en Suisse de manière permanente (permis B ou C, statut de réfugié ou SPN) depuis le 1er janvier 1992 au moins.

Tous les instruments seront pris en considération, à l'exception de l'orgue.

Règlement et formule d'inscription :
Société suisse de radiodiffusion et télévision
Tournoi EV jeunes musiciens
Case postale
3000 Berne 15
ou
Jeunesses musicales de Suisse(JMS)
Maison de la Radio
Case postale 233
1211 Genève 8

**Clôture des inscriptions :
25 juin 1993.**

Festival de danse contemporaine de Vernier

Comme tous les arts, et comme toutes les choses vivantes, le ballet a subi, de siècle en siècle, et même de décennie en décennie, une indispensable et vivifiante évolution. Basé sur un vocabulaire traditionnel commun, il a cependant, depuis bientôt trois cents ans, utilisé de multiples modes d'expression, correspondant chacun au génie propre d'une époque ou d'un pays.



Compagnie Cré-danse - Lausanne

(photo Mario DEL CURTO)

«La danse est de la musique visuelle.

Le danseur comprend avec son corps. Le danseur est avant tout un corps et il a une compréhension intuitive qui peut être profonde mais qui vient du corps. Et ceci n'est pas pour le minimiser, parce que le corps est aussi important que l'esprit ; et je crois que lorsque le danseur comprend vraiment par le corps, il comprend plus profondément que quand il comprend par l'esprit.»

Maurice Béjart

Programme 1993

17 - 30 mars 1993 à 21h
Salle des Fêtes du Lignon

Mercredi 17 mars
RAMBERT DANCE COMPANY (GB)
Présentation page 4

Samedi 20 mars
COMPANIA VICENTE SAEZ (E)
Présentation page 4

Mercredi 24 mars
CRE-DANSE COMPAGNIE (CH)
Présentation page 17

Samedi 27 mars
Carlotta IKEDA - Ko MUROBUSHI
Production Ariadone (J)
Présentation page 17

Mardi 30 mars
COMPAGNIE CHOPINOT (F)
Présentation page 18

Prix des places Fr 25.—
AVS, étudiants Fr 20.—

Billets en vente : Stand info Balexert
Grand Passage Genève
Service culturel de Vernier
et à l'entrée.

Organisation : Service culturel de
Vernier, tél. 306.06.86

Avec le soutien de l'Union de Banques Suisses

Festival de danse contemporaine de Vernier

RAMBERT DANCE COMPANY (Angleterre) - Mercredi 17 mars - 21h

Le Ballet Rambert débute en 1926 quand Marie Rambert encourage Frederick Ashton à créer son premier ballet «A TRAGEDY OF FASHION».

Pendant les quatre décennies suivantes, la compagnie produit des créations de divers chorégraphes britanniques, bien que, dès 1950, elle se soit aussi concentrée sur des tournées de petites productions classiques. En 1966, Norman Morrice suggère à Marie Rambert que la compagnie retourne à ses racines et se dirige sur la création de nouveaux travaux.

En 1987, il est responsable du changement de nom de «Ballet Rambert» en «Rambert Dance Company», mieux approprié à sa tendance vis-à-vis de la danse moderne. Alston a étendu la renommée du travail de la compagnie en invitant des maîtres de la chorégraphie américaine à travailler avec de jeunes chorégraphes anglais, dans l'optique de la politique vitale de Rambert qui est de donner l'occasion à de nouveaux talents de se réaliser.

Au programme :

WINNSBORO COTTON MILL BLUES

Chorégraphie
Siobhan DAVIES
Musique
Frederic RZEWSKI
Loom Sound Sco
Mark UNDERWOOD,
Roger HEATON
Lumière
Peter MUMFORD

TOUCHBASE

Chorégraphie
Merce CUNNINGHAM
Musique
Michael PUGLIESE «Icebreeze»
Décors
Mark LANCASTER

STRONG LANGUAGE

Chorégraphie
Richard ALSTON
Musique
John-Marc GOWANS
Costumes
Katharine HAMNETT

COMPANIA VICENTE SAEZ (Espagne) - Samedi 20 mars 1993 - 21h

Vicente Saez est né en 1962 à Elche (Alicante). Il étudie la danse contemporaine et classique à l'institut du Théâtre de Barcelone et à la Fabrica (1981).

Vicente Saez a dansé avec Ramon Oller, Lisa Kraus, Marcia Plevin, Cesc Gelabert, Lydia Azzopardi, Anne Thérèse de Keersmaeker.

Découvert en Espagne avec un fascinant solo, Vicente Saez a enthousiasmé les spectateurs lors de la présentation du duo Rapta au Radiant en 1990. L'enfant d'Elche, une oasis dans le sud, revient à ses racines pour ce quintette entre sable et soleil, inspiré par la cruauté et la simplicité du désert et la force intérieure de ses habitants. Un style, des sensations.

La dureté et la simplicité de la terre et du soleil dans leurs formes les plus crues ne peuvent s'exprimer avec des mots.

Seul quelque oued donnait vie, se faisant chemin dans la terre.

Ce contact avec le désert me fit revenir à mes racines et me poser le problème de l'existence et, par conséquent, de mon travail, d'une autre manière.

«Lors d'un voyage dans le désert, je suis resté impressionné par la force intense de sa nature.

Le temps se vit directement du jour à la nuit en fonction de cette nature. C'est une forme de vie totalement pure».

UADI Durée 1h15'

Direction et chorégraphie
Vicente SAEZ
Musique originale
Luis PANIAGUA
Assistante du chorégraphe
Assumpta ARQUES
Danseurs
Assumpta ARQUES,
Marco BENDONI, Filipa CARDOSO
Olga ZAMORA, Jose MILAN RUIZ,
Vicente SAEZ

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique

DI FABRIZIO Nicola SA

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69
1214 VERNIER

Natel: 077 24 56 35
Tél. 318 50 50 - bip 589
Tél. bureau: 341 39 10



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire des Services Industriels (SIG) et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20
1219 Châtelaine Fax (022) 797 33 32



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

GARAGE JACQUES VILLASCHI

AGENCE PEUGEOT
Réparation toutes marques

20, route de Peney
1214 VERNIER
Téléphone 341 09 00

**Ce pavé est à votre
disposition pour vos**

annonces publicitaires

Prix: Fr. 100.-
(par numéro pour 4 parutions)

Contactez :
M. Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

★ 1961 - 1991 ★

30 ans à votre service

WALTER MULLER

PEINTURE et PAPIERS PEINTS

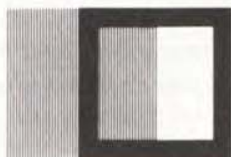
Chemin des Coquelicots 9
1214 Vernier-Genève
Tél. 341 07 76



GUISEPPE FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines

8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56



48, route du Bois-des-Frères
1219 Aire (Genève)
Téléphone (022) 796 61 11

Succursale de Lausanne:

56, avenue de Tivoli
1007 Lausanne
Téléphone (021) 25 92 11

mangola+cie

fondée en 1890

FABRIQUE DE FENÊTRES ISOLANTES
en bois-métal et PVC

Spécialistes en rénovation



Quel mode de garde
pour nos chères
petites têtes blondes ?

Invitation

**Vendredi 26 février à 19h30
à la Salle des Fêtes du Lignon**

Exposé-débat sur le sujet de la petite enfance et des divers modes de garde (crèches, garderies,...) existants ou à créer.

Avec la participation de :

- Mme FALQUET, Maire de Vernier, enseignante
 - Mme De TASSIGNY, Déléguée "Petite Enfance" de la Ville de Genève
 - M. JEANDET, pédiatre
- qui, après leurs présentations, répondront à vos questions et interpellations.

Animation : M. GUERTSCHAKOFF, journaliste et
M. DULEX, éducateur.

Entrée libre, boissons et sandwiches à disposition

Org. : PDC Vernier - C. DULEX, Av. du Lignon 19
1219 LE LIGNON - tél. 797.19.64

Exposition des forces pour l'an 2000

Les Services industriels de Genève présentent à

la Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57 - Vernier

du 3 au 13 mars

le projet

Le Lignon - SIG

photos, commentaires, documentation

Ne manquez pas l'occasion de vous informer sur le projet Le Lignon-SIG

Horaires: tous les jours, sauf le dimanche,
de 14h à 18h.

Groupes: veuillez prendre rendez-vous en appelant
le tél. 731.48.50

GB&M Honda. Honda aussi.

GB&M

Votre centre Honda à Genève.

Exposition - Vente - Occasions - Atelier - Carrosserie.

GARAGE BINGGELI & MÜHLEBACH SA

34, route du Nant-d'Avril, 1214 Vernier Tél. 022 785 22 00.

Carte de visite

Une Entreprise au service
de la Commune de Vernier

SAUVIN, SCHMIDT SA
votre spécialiste du transport
1211 Genève 26 - Tél. 343 80 00

Comme le temps passe !!!

C'est en 1976 déjà que le Conseil administratif de Vernier nous a mandatés pour l'enlèvement des ordures ménagères de votre commune.

Voilà plus de 15 ans que notre activité s'est développée dans ce secteur. Après l'enlèvement traditionnel des ordures ménagères, nous avons dû mettre sur pied le ramassage des encombrants, puis de la ferraille et, dernièrement, une étude pilote a été mise en place dans le secteur des

Avanchets pour une levée hebdomadaire des déchets organiques, laquelle sera prochainement étendue à la cité du Lignon.

Avec le développement des systèmes de recyclage, SSSA, par son expérience dans ce secteur, cherche à trouver des solutions efficaces pour le ramassage des différents matériaux, tout en essayant de limiter au maximum les conséquences financières de ces divers systèmes, ce qui n'est pas toujours facile.

Par ce billet, permettez-nous de vous présenter les autres activités de SSSA. Depuis plus de 130 ans, notre entreprise s'occupe de transports et nous vous offrons, actuellement, une palette importante de prestations, notamment dans les domaines suivants :

- déménagements régionaux et internationaux
- service douane
- transports internationaux routiers - fret aérien et maritime
- service de bennes, compacteurs
- entreposage traditionnel : meubles - archives - marchandises palettisées... gestion de dépôts
- transports et levages jusqu'à 150 tonnes
- service expositions Palexpo
- équipes de manutentions spécialisées : déménagements bureaux, ateliers, usines ...

De nombreuses références à disposition et plus de 200 véhicules à votre service.

N'hésitez pas à contacter le partenaire de votre commune qui se fera un plaisir de vous offrir un service personnalisé et à votre mesure.



Chalet d'En-Haut - Planachaux

Le chalet d'En-Haut est situé à Planachaux, au-dessus de Champéry, dans le Val d'Illeiez, à 1830 m d'altitude. Il est accessible en voiture. La région offre de nombreuses possibilités d'activités sportives, de loisirs et de détente. Champéry dispose des équipements nécessaires à la pratique de la natation, de l'équitation, du tennis, du vol delta.

IDEAL pour vacances de famille, réunion, sortie de groupe ou société.

Capacité : 33 lits (max.), entièrement équipé.



Renseignements et locations :

Service des sports, 30, route du Bois-des-Frères
1219 LE LIGNON, tél. 796.62.96

Séance du mardi 9 février 1993 - Prochaine séance le 7 mars à 20h30

Sous la présidence de M. Patrick LEUBA, premier vice-président, remplaçant M. Paul FAHNDRICH, absent pour raison de santé, les conseillers municipaux ont procédé, en début de séance, à l'assermentation de M. Roland OPPLIGER (soc.), domicilié à Châtelaine, en remplacement de Mme Yvette RUCHET (soc.), démissionnaire.



M. Roland OPPLIGER

Ils ont également élu M. Jacques-Eric RICHARD (soc.) deuxième vice-président du Conseil municipal pour remplacer Mme RUCHET à ce poste.

Le législatif verniolan a pris connaissance du rapport de la Commission des pétitions relatif à la pétition des parents d'élèves du CO du Renard concernant la sécurité des élèves dans les transports TPV.

Il a fait siennes les conclusions de ladite Commission considérant que les mesures nécessaires avaient été prises afin d'assurer la sécurité au niveau des portières et que les autres plaintes relevaient plus d'un problème de discipline que des lacunes du transport et a décidé le classement de cette pétition, avec recommandation au Conseil administratif de surveiller les problèmes de charge et de sécurité.

Les conseillers ont renvoyé au Conseil administratif, avec préavis lui demandant d'intervenir auprès des autorités et services compétents, la pétition des habitants du Lignon réclamant que la Cité et les Tours soient à nouveau desservies par les bus de la ligne TPG 18.

La motion de MM. DUPRE et RICHARD (soc.), demandant au Conseil administratif de mettre en place un parlement des jeunes a été acceptée à l'unanimité, avec la création d'une commission ad hoc.

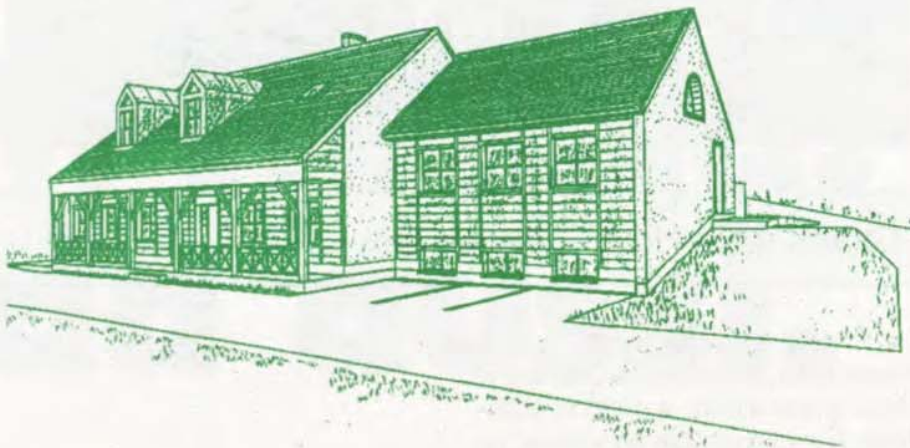
Le Conseil administratif a présenté sa réponse au postulat des partis écologiste, socialiste et du Travail concernant les véhicules électriques et les installations photovoltaïques, l'étude de ce problème étant confiée à la Commission de l'environnement.

rb

Jardin Robinson de Balexert

Suite au vote du crédit de construction par le Conseil municipal en date du 11 novembre 1992, la démolition et reconstruction du jardin Robinson débutera le 1er mars 1993.

Nous rappelons que cette nouvelle construction s'est avérée nécessaire vu l'état de dégradation de l'actuel pavillon, qui peut être considéré comme dangereux. Il est à relever que ce pavillon a bien rempli son rôle pendant de nombreuses années, puisqu'avant d'être aménagé en jardin Robinson, c'était la cave «Maître Toine» de la COOP.



La nouvelle construction sera bien adaptée aux activités du jardin et au rôle futur de ce dernier, liés au parascolaire.

Pendant la durée du chantier, soit 9 mois, les activités du jardin seront maintenues. Des locaux de l'école de Balexert seront partagés avec le parascolaire, un bureau sera installé sur place, qui servira également pour la surveillance et l'entretien des animaux.

Pendant la construction, bien que l'aire de chantier soit clôturée, nous comptons sur la collaboration des parents pour qu'ils informent leurs enfants sur les dangers encourus s'ils pénètrent dans cette zone, d'ailleurs interdite, ceci afin d'éviter tout accident.

L'inauguration du nouveau bâtiment est prévue à Noël 1993 !



Avis communaux

Autoroute de contournement

Le **26 juin prochain**, le contournement autoroutier de Genève sera **inauguré** officiellement, 13 ans après le vote populaire approuvant le principe de cette autoroute.

En attendant cette manifestation et, afin de terminer les chaussées de cette section 8, la sortie provisoire sur la route de Vernier a été supprimée depuis la mi-janvier, apportant ainsi d'ailleurs un certain soulagement du trafic sur la route de Vernier.

Dès le dimanche 27 juin à 5h du matin, le trafic en provenance de Lausanne rejoindra la route de Vernier, via la sortie «Meyrin» et la route de Pré-Bois, tandis que le **trafic en transit en direction de Bardonnex et la France restera sur l'autoroute.**

(Renseignements tirés du Bulletin No 30 du Département des travaux publics)

Police-circulation

Le Département de justice et police a pris, conformément à la loi fédérale sur la circulation publique, un arrêté concernant la vitesse, le parcage et les rapports de priorité dans le quartier de Balaxert, en ce sens que

- 1) * La vitesse maximale autorisée est limitée à **30 km/h dans la zone délimitée par les avenues Edmond-Vaucher, de Châtelaine et du Pailly, ainsi que par la route de Meyrin**
- 2) Un signal «**STOP**» est placé au **débouché du chemin De-Maisonneuve sur le chemin du Petit-Bois**
- 3) Le **stationnement** des véhicules est **interdit** sur l'avenue de **Crozet, côté impair**, entre le chemin De-Maisonneuve et l'avenue du Pailly.

Le 7 mars on vote !

1. Loi fédérale concernant l'augmentation des droits sur les carburants.
2. Arrêté fédéral supprimant l'interdiction des maisons de jeu.
3. Arrêté fédéral concernant l'initiative populaire "pour l'abolition des expériences sur animaux".
4. Loi constitutionnelle (cantonale) modifiant la constitution de la République et canton de Genève.

Prochaines opérations électorales en 1993

6 juin	votation fédérale
26 septembre	votation fédérale
17 octobre	élect. Grand Conseil
14 novembre	élect. Conseil d'Etat
28 novembre	votation fédérale

Zones de bruit de l'aéroport de Genève-Cointrin (N.N.I.)

En réponse aux propriétaires riverains de l'aéroport qui ont formulé une demande d'indemnité au Département des Travaux Publics, le Conseiller d'Etat prie les intéressés d'accepter une suspension de l'examen de celle-ci, eu égard au grand nombre de démarches similaires et à la complexité du problème posé par le fait que six procédures sont pendantes devant le Tribunal Fédéral.

Il est également précisé que cette réponse n'implique en aucune manière reconnaissance par l'Etat de Genève de la recevabilité de la demande d'indemnité, ni du bien-fondé du préjudice allégué.

Fort de ce qui précède, le Conseil administratif a réuni la Commission communale des nuisances, afin d'entendre son avis sur le sujet.

Conclusions de la commission :

- a) il n'y a pas de date limite de réponse
- b) il n'est pas souhaitable d'accepter une suspension d'examen des demandes d'indemnité.

Par conséquent, elle recommande de ne pas répondre à la lettre du 11 décembre 1992 émanant du Conseiller d'Etat Christian GROBET.

Anniversaires Aînés

Ont fêté leurs 90 ans en janvier :

Mme Marie MOMMIN,
Avenue des Libellules 2,
le 9 janvier

Mme Renée BIELER,
Chemin de l'Ecu 17,
le 12 janvier

M. Otto WEIBEL,
Chemin de l'Alouette 14,
le 14 janvier

Mme Marcelle CHARRIERE,
Route d'Aïre 160,
le 27 janvier.



Permanence d'accueil chômeuses et chômeurs

Depuis le 14 janvier dernier, **chaque jeudi**, le Service social de la commune, avec deux autres personnes au chômage, tient une permanence d'accueil à la **Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon, de 9 heures à midi**.

A chaque fois, 5 à 10 personnes sont venues, soit pour des questions précises, soit pour une aide administrative, soit seulement «pour voir». Plusieurs d'entre elles sont revenues les jeudis suivants, pas nécessairement pour un complément d'information mais pour le plaisir de retrouver des visages.

En effet, l'intention du groupe était aussi d'offrir un moment convivial qui puisse favoriser une solidarité entre chômeurs.

Alors, parlez-en et venez nous voir
MAISON DE QUARTIER
D'AIRE-LE LIGNON -
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis

Bureau Central d'Aide Sociale

Permanence juridique sur l'assurance-maladie

Le Bureau Central d'Aide Sociale, fondé en 1867, conduit différentes activités dans les domaines de l'hébergement des personnes âgées, de l'enfance (par le biais de la permanence téléphonique SOS-Enfants) et de l'aide sociale dont le but est de soutenir, par un appui approprié et financier s'il y a lieu, les personnes ne pouvant s'adresser à un autre service public ou privé.

Un manque d'information a été constaté sur un sujet pourtant important :

LA COUVERTURE DU RISQUE MALADIE

Si la plupart des gens bénéficient d'une telle assurance, ils en ignorent souvent le contenu et sont démunis en cas de litige. Cette situation a donc conduit le Bureau Central d'Aide Sociale à étendre ses prestations en ouvrant **une permanence juridique sur l'assurance-maladie**.

Réception sans rendez-vous le mardi de 17h à 19h dans les locaux du Bureau Central d'Aide Sociale 3, Place de la Taconnerie

Renseignements téléphoniques
Le jeudi de 10h à 12h au
No 312.11.11

Expliciter un certificat d'assurance, conseiller sur le choix de la franchise, informer sur les droits des assurés et leur faculté de recourir contre une décision de la caisse, tel sera le travail de notre permanence juridique. Les questions ne manquent pas en cette période de changement, tant sur le plan cantonal (entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie) que fédéral (entrée en vigueur de l'arrêté fédéral sur des mesures temporaires contre le renchérissement de l'assurance-maladie).

Opération «Villages roumains»

Vacances pour les enfants d'Ardusat

A l'occasion des fêtes de fin d'année, notre administration a reçu quelques messages de la part des enfants qui ont pu profiter, l'été dernier, d'un séjour dans des familles d'accueil de notre Commune, tenant par ces quelques lignes à remercier leurs hôtes pour ces jours merveilleux passés dans notre pays. Nous reproduisons, ci-dessous, l'un d'entre eux, avec sa traduction.

Et pour 1993

Les Autorités verniolanes désirant continuer encore cette année cette opération qui, rappelons-le, est destinée à donner l'occasion à des enfants, de toutes conditions sociales,

de rencontrer d'autres camarades, de connaître un autre mode de vie, de culture, de loisirs, etc.

cherchent des familles d'accueil

disposées à recevoir un enfant d'âge scolaire (10 à 12 ans env.) durant son séjour d'environ 3 semaines (5 au 25 juillet).

Notre commune s'est associée, afin de diminuer les prix du transfert, à la Croix-Rouge genevoise qui organise une opération similaire, et l'arrivée des enfants a été fixée au **lundi 5 juillet 1993**

Les familles intéressées sont priées, pour des raisons d'organisation, de bien vouloir s'annoncer à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier, au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, jusqu'au 31 mars, dernier délai.

Nous précisons qu'en raison de certaines difficultés administratives, notamment avec les autorités étrangères, nous sommes dans l'obligation de fixer le séjour pour une période bien déterminée.

D'avance un très grand merci à chacun !

O vacanță în Elveția
 După oarecâte zile de vacanță petrecute în Elveția m-au făcut să simt prilezia
 altor copii de pe alte meleaguri, modul lor de trai și felul cum adăstă în desfășoarea activității de zi cu zi. După puțin timp de la sosirea în Elveția împreună cu familia Braitto am mai să mă întorc și cu ceilalți copii și să sărbătorim ziua Elveției unde am fost primite cu multă căldură și ospitalitate. M-am simțit foarte bine în compania celor doi copii Sebastian și Coralie care au fost alături de mine. Am vizitat multe magazine m-am plimbat cu vaporul pe râul Rhon și am urcat cu telecablu în stația. Multumesc familiei Braitto pentru sprijinul pe care mi l-a acordat.
 Cu mult respect
 Toma Gabriela - Elena
 România

Vacances passées en Suisse
 Cet été, j'ai passé de très beaux jours de vacances en Suisse.
 A cette occasion, j'ai ressenti l'amitié des enfants d'un autre pays, j'ai connu leur mode de vie et quelle est leur activité quotidienne.
 Peu de temps après mon arrivée en Suisse, accompagnée par la famille Braitto, j'ai rencontré les autres enfants roumains pour fêter ensemble le 1er août, la Fête nationale de la Suisse.
 Accueillis très chaleureusement, nous avons passé une belle soirée. J'étais enchantée de la compagnie de Sébastien et Coralie, qui sont restés tout le temps à nos côtés.
 J'ai visité des magasins, je me suis promenée en bateau sur le Rhône et suis montée en téléphérique dans les montagnes.
 Un grand merci à la famille Braitto pour ce magnifique cadeau.
 Respectueusement,
 Toma Gabriela-Elena, Roumanie



Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie de Vernier jusqu'au 31 mars

Les soussignés
 domiciliés à
 Tél.

s'inscrivent pour accueillir un enfant du village d'Ardusat lors de son séjour à Vernier, du 5 au 25 juillet 1993.

Vernier, le

Signatures :

Regroupement des Services Industriels

Rappelons, en marge de l'exposition du projet «Le Lignon-SIG» à la Maison Chauvet-Lullin, que : «rassembler sur un seul site des activités réparties dans neuf lieux différents et 40 bâtiments est le résultat d'une étude de plus de 20 ans».

La question se posait de savoir s'il fallait regrouper les activités à la rue du Stand, à Genève, ou les déplacer en périphérie, sur les terrains de l'Usine à gaz au Lignon, par exemple.

En 1983, mandat est donné à un spécialiste en organisation industrielle qui recommande la deuxième solution et un concours d'architecture. Le premier prix a été attribué au Bureau GUEX & KIRCHHOF.



Le site en 1983 - (Arts & Photo)

En 1989, un devis général est demandé : 380 millions de francs, y compris la démolition de l'ancienne usine à gaz et le transfert des installations. En 1991, à la rentrée des soumissions, le maître d'oeuvre a la surprise agréable de constater que la situation dans le secteur de la construction a permis de ramener le montant du devis global à environ 300 millions.

En 1992, démarrage du chantier, dont la première pierre a été posée en septembre dernier. Les travaux de construction ont été adjugés au consortium formé par la succursale genevoise de Karl STEINER SA et les entreprises INDUNI & CIE SA et INEG SA.

La réalisation des 698.200 m³ SIA occupera, dans les périodes intenses, jusqu'à 500 ouvriers. Le volume de la construction est réparti de la manière suivante :

1/3 env. pour le bâtiment technico-administratif, composé de trois éléments de 4-5 niveaux, reliés entre eux par deux barres de bureaux dont les parties nord et sud sont séparées par un atrium (cour intérieure)

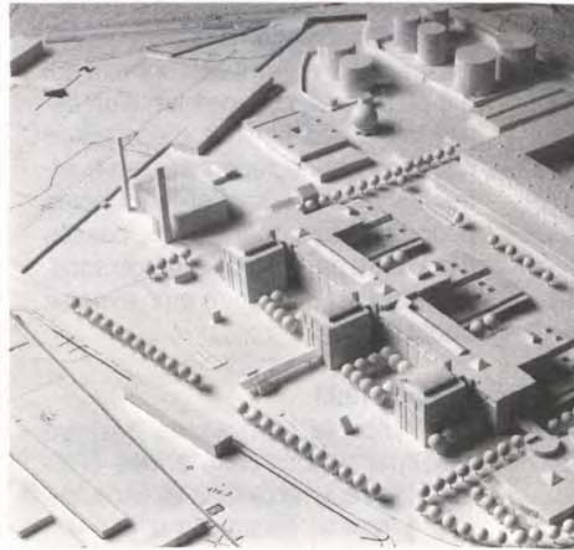
1/6 env. pour les magasins et les entrepôts

1/7 env. pour le parking souterrain.

Le solde sera occupé par :

Ateliers (44.400 m³), le parking du personnel (50.200 m³) et le restaurant (39.300 m³)

L'entretien des véhicules des Services Industriels (env. 400) occupera 16.200 m³, le bâtiment des produits de traitement de l'eau 14.800 m³ et divers bâtiments 88.000 m³.



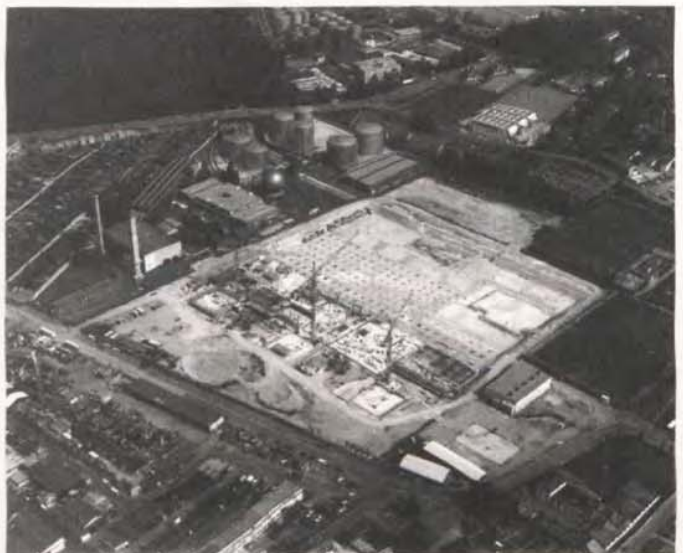
La maquette du projet - (Photo SIG)

Pour l'alimentation en énergie de ces nouveaux bâtiments, les Services Industriels de Genève, producteurs et distributeurs d'énergie, ont opté, pour montrer l'exemple en matière d'économie et jouer la carte de la modernité, pour l'autoproduction et non le raccordement aux énergies de réseaux.

Si le planning des travaux est respecté, le transfert dans le nouveau site du Lignon est programmé pour l'automne 1995.

(Tiré de l'article de M. Roland LEIMGRUBER paru dans le «Journal suisse des Entrepreneurs»).

Le site en août 1992, le dégagement et l'excavation, surface 97'350 m² (Photo SIG)



Honneur à quelques fonctionnaires communaux

Le 15 janvier dernier, à l'occasion du repas annuel réunissant l'ensemble du personnel de l'administration municipale, le Conseil administratif a honoré plusieurs employés communaux.

Tout d'abord, pour 20 ans de service, un stylo gravé a été remis à Mme Michèle MULLER, officière de l'état civil.

Une gratification a été remise à M. Pierre COMTAT, secrétaire général adjoint, pour 35 ans de service, ainsi qu'à Mme Josiane BERNASCONI, secrétaire à la Mairie et à MM. Michel BROILLET, sous-brigadier à la police municipale, Bernard KRAMER, chef d'équipe au Service des routes, parcs et TPV et Francis PURRO, concierge des écoles de Vernier-Place et Ranches enfantine qui ont accompli 25 ans de service.

Le Conseil administratif, ainsi que tous leurs collègues, ont ensuite remercié et félicité deux employés qui ont fait valoir leur droit à la retraite :

Mme Suzanne METRAILLER, secrétaire au Service de sécurité, protection civile et environnement, qui a cessé son activité le 31 octobre 1992, après 16 ans de loyaux et dévoués services.

M. Louis CONTI, ouvrier au Service des routes, parcs et TPV, qui prendra sa retraite à fin mars après 22 ans d'activité, notamment consacrée au maintien de la propreté dans les quartiers de notre commune.

A tous deux, nous réitérons les meilleurs voeux pour une longue et heureuse retraite.

de gauche à droite :
M. Apothéloz, secrétaire général,
M. A. Chillier, conseiller administratif,
Mme Métraiiller, Mme G. Falquet, Maire,
M. Conti et son épouse,
M. Ch. Iseli, conseiller administratif.



de gauche à droite:
M. Arnoux, Mme With et Mme Pernot

Au cours de la soirée, les fonctionnaires communaux ont pu également faire connaissance avec leurs collègues dernièrement entrés dans l'administration, soit :

Mme Jacqueline WITH, téléphoniste
Mme Marie-Claude PERNOT, secrétaire au Service de sécurité, protection civile et environnement
Mme Françoise OBERSON, secrétaire au Service des sports
M. Stéphane ARNOUX, employé administratif au Service des routes, parcs et TPV.

Trois des nouveaux arrivés ont accepté, avec le sourire, de se plier à la coutume du «bizutage» en interprétant avec brio une chanson pleine de rythme et d'exotisme.





Dès mars 1993, ramassage du compost au Lignon

Rappel du planning

Février 1993 :

Informations détaillées aux concierges, aux habitants et dans les écoles du Lignon. Distribution dans tous les appartements d'une poubelle verte en plastique dans laquelle le sac «compost» de 17 litres s'intègre parfaitement.

Pour cette distribution, des avis seront affichés sur les panneaux officiels de chaque allée.

D'avance nous remercions les habitants de suivre les consignes.

D'autre part, la préparation des emplacements, pour les containers "verts", est en cours d'exécution.

Mars 1993 :

Exposition : dans le patio du Centre commercial du Lignon.

Thème : Rappel des consignes de collecte. Rappel de ce qu'est une matière compostable. Rappel de ce qu'il faut faire ou ne pas faire !

Démarrage de la levée séparée.

Le ● vert

Dans le cadre de notre politique d'économies, le Service des Sports a entrepris l'étude et la modification des installations d'éclairage du bâtiment des tennis de Vernier (buvette et annexes).

L'utilisation d'une nouvelle technologie (ampoules économiques et de longue durée et tubes néons) en remplacement de l'ancienne conception qui fournissait peu de lux (lumière), a permis une substantielle économie d'énergie.

Ancienne installation :
73 x 75W 5'475W

Nouvelle installation :
50 x 13W 650W
7 x 40W 280W 930W

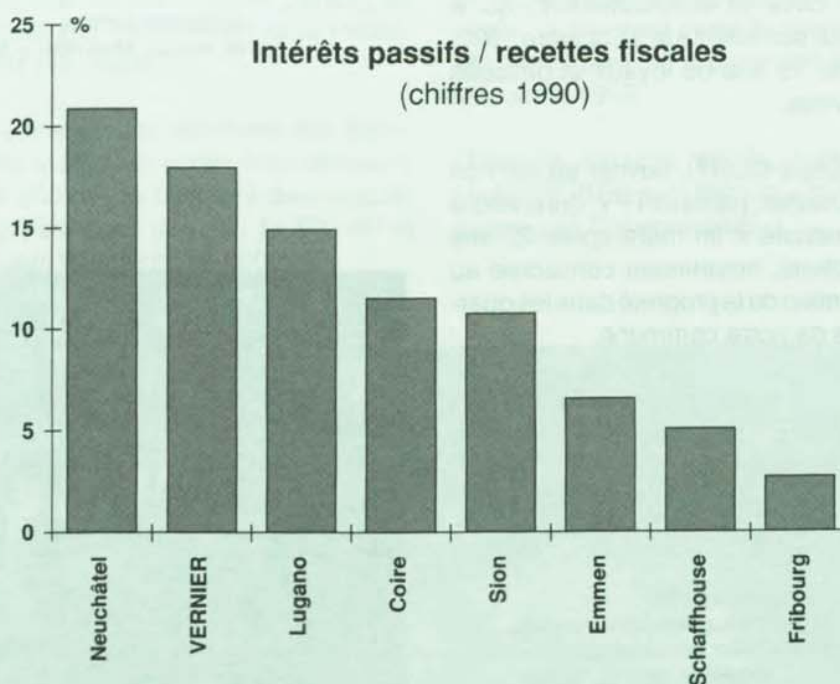
Economie 4'545W



Savoir ... participer

Parmi toutes les villes suisses de plus de 20'000 habitants, il n'y en a qu'une dont les **intérêts passifs** comparés aux recettes fiscales atteignent un taux supérieur à celui de notre commune.

Voici quelques exemples de pourcentages, tirés de "Dépenses et recettes des villes" de l'Administration fédérale des finances, édition novembre 1992:



FIDUCIAIRE KUFFER & CIE
BUREAU COMPTABLE & FISCAL

Toutes les opérations fiduciaires
Tenue et clôture de comptabilités
ou assistance
Budgets et comptabilités analytiques
Traitement des salaires
Service fiscal:
déclaration, recours, correspondance
**RÉVISION, ORGANISATION,
CONSEIL EN INFORMATIQUE, EXPERTISE**

7, chemin de l'Alouette
Case postale 32 - 1219 Aire / GE
Téléphone (022) 796 35 74

Robert Bacchetta

gypserie
peinture
papiers peints

36, ch. des Platières
1219 Le Lignon
Tél. 796 27 59



RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50

Votre STATION DE LAVAGE



24 h. / 24

14, Rte du Nant-d'Avril - 1214 Vernier

**entreprise
DROUX**

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

**Vincent
PELLERITI**



*MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE*

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châteline
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



Héliographie du Lignon

MiniMax S.A.

Héliographie
Photocopies noir/blanc
Photocopies couleurs laser
Agrandissement/Réduction
Reliures

*SERVICE DE LIVRAISON
PARKING ASSURÉ*

32, rte du Bois-des-Frères, 1219 Le Lignon
Tél. 796 44 90

**ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX**

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châteline
1219 Châteline
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châteline
Tél. 796 84 81

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES

FERBLANTERIE

CUISINE MOBALPA

CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Tél. 341 37 30 - Fax 341 02 74



**Robert
Guillaume SA**

Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier
Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

L'Association des Restaurants scolaires de Vernier

cherche

Aide de cuisine - chauffeur

pour aide à la cuisine et livraisons dans les divers points de distribution

Semaine de 5 jours (40 heures)

Date d'entrée: début mai ou à convenir.

De nationalité suisse ou permis valable.

Offres écrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à :
Restaurants scolaires de Vernier - Case postale 780 - 1214 VERNIER

Association de vacances Vernier Bois-Gentil

Vacances à votre convenance...

Au Club Bois-Gentil

Boveau / Corbeyrier - alt.1034m

du lundi 5 au samedi 31 juillet

- pour des enfants de 6 à 11 ans (nés entre 1982 et 1987)
- séjour à la carte: départ chaque semaine
- Prix Fr. 470.- pour deux semaines, transport compris
- Inscription: jusqu'au 31 mai
tél. 306 06 06



l'hypermarché frais+meilleur marché!



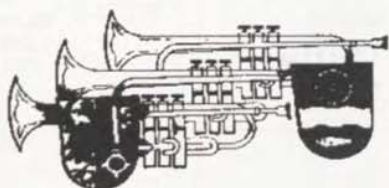
plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

Fanfare Municipale de Vernier



Soirée annuelle

Samedi 20 mars à 20h15
Salle communale de Vernier-Place

Concert : avec en intermède **Mini-récitalde piano et saxophone avec Philippe Berthoud**

Dès 23h :

Bal gratuit

Buvette-Bar des Amis - Invitation cordiale à tous.

L'Association Régionale Pugliese

12ème Carnaval

Samedi 6 mars dès 19h
Salle des Avanchets-Salève

Animé par l'Orchestre TOP 5

Entrée gratuite

COMPANIE CRE-DANSE (Suisse) - Mercredi 24 mars à 21h

Le nom de Jackie Marquès, chorégraphe, interprète, pédagogue, s'inscrit dans un parcours solitaire, voire silencieux.

Née en France, c'est auprès de Karine Waehner qu'elle commence ses études de danse à Paris. Sa formation couvre les grandes écoles : Wigman, Graham, Limon, Horton, Cunningham.

En 1977, elle reçoit de la Compagnie Bella Lewitzki une bourse afin d'approfondir ses études à l'Université de Los Angeles, USA. Cette formation sera déterminante pour Jackie Marquès. A son retour, elle crée son école à Paris. De ce lieu de rencontres et de confrontations, sortiront des danseurs et chorégraphes qui font aujourd'hui la Jeune Danse Française. Depuis 1970, elle chorégraphie.

Parmi ses dernières créations, citons :

- 1987 Les cyprès sont si loin
- 1988 Zahra
- 1989 Or-Sujet
- 1989 A petits pas dans ta mémoire
- 1991 Su

Témoin et actrice de la création contemporaine dans ses divers courants esthétiques, elle investit l'art de la danse aussi comme vecteur de communication.

COURANTS D'OS Durée 1h15'

Chorégraphie

Jackie MARQUÈS

Danseurs

Diana DAOUD,

Véronique LIAUDAT,

Jackie MARQUÈS,

Christine SAGER,

Marcello SEMPRINI,

Giovanna TARTARI,

Jeanine TRAVELLETTI,

Massimo VENTURINI

Musique :

Arvo PART - Charles GOUNOD

Création originale Pierre BERNARD

Spectacle soutenu par la Loterie Romande et la Ville de Lausanne.

Photo : voir page 3

Carlotta IKEDA - Ko MUROBUSHI (Japon) - Production Ariadone - Samedi 27 mars à 21h

«Le Buto est le résultat d'une rencontre amoureuse entre une certaine forme de pensée occidentale et une expression orientale, c'est la recherche d'un monde perdu et que nulle langue au monde n'intègre.» (Antonin Artaud).

Le buto s'inspire d'auteurs tels que Sade, Lautréamont, Breton, Nietzsche, Antonin Artaud et Georges Bataille.

Le choix de musiques occidentales accentue l'affirmation anti-nippone des débuts du Buto.

Surréaliste, avant-gardiste et subversif, il trouve un terrain d'élection dans le pathos japonais lui-même. Dans la familiarité avec la mort et les enfers érotiques de l'art japonais.

Avec AI-AMOUR, Carlotta Ikeda revient à l'essence du Buto dans un duo éclatant avec le grand maître Ko Murobushi.

Le sens du spectaculaire, un mouvement, un geste de l'Orient à l'Occident, fixant dans l'harmonie ces deux titans.

«C'est l'histoire de ceux qui ont déjà vécu la fin de l'histoire.

L'histoire de ceux pour qui l'histoire, étant déjà achevée, n'est plus possible.

Ici, il ne s'agit plus de représenter en recourant au souvenir, un événement, mais d'ouvrir un espace dans lequel se croisent et s'échangent d'innombrables mémoires».

Vous sortirez de la salle, les yeux et la mémoire emplis d'images venues du fond des âges et d'une certaine empreinte orientale.

AI-AMOUR Durée 1h00

Chorégraphie et mise en scène :

Carlotta IKEDA, Ko MUROBUSHI

Lumières

Eric LOUSTAU CARRÈRE

Danseurs

Carlotta IKEDA, Ko MUROBUSHI

Coproduit par Ariadone -

Dansens Hus, Stockholm -

ODEON SERAPION, Vienne -

avec l'Aide à la Création du Ministère de la Culture, délégation de la Danse.

COMPAGNIE REGINE CHOPINOT (France) - Mardi 30 mars à 21h

Direction
Régine Chopinot, Michel Sala
Direction technique
Yanick Ros

L'art roman, en marge de son architecture, a développé, au travers des sculptures ornementales des chapiteaux, des tympans et des bas-reliefs, un art populaire, religieux et païen à la fois, riche en personnages, bestiaires et figures géométriques. Sa modernité a attiré l'attention de Régine Chopinot, qui a trouvé là la source d'inspiration de sa dernière création : St Georges.

Avec notamment l'ensemble vocal Mora Vocis et des costumes de Jean-Paul Gaultier, la Compagnie Chopinot visite et danse l'art roman.

Aux côtés de Régine Chopinot, Jean-Paul Gaultier.

Jean-Paul Gaultier n'est définitivement plus l'enfant terrible de la mode. «Je n'ai jamais voulu choquer, seulement, les règles de la mode, je n'en ai rien à faire».

«Des idées, Chopinot en a eues très vite. Elles lui ont même servi à se faire remarquer dès le début des années 80 dans des compétitions obligées comme Bagnolet. Elle devait déjà au moins savoir - et c'était une supériorité sur beaucoup d'autres - que la danse serait longtemps pour elle un parcours en forme de questions, des questions posées à elle-même autant qu'aux autres, et qu'une bonne partie de son travail consisterait à leur donner une formulation, encore plus qu'à trouver des réponses.» Extrait de «Portrait» de Gérard Mannoni.

ST GEORGES Durée 1h05'

Création nov. 91 à la Coursive - Scène nationale La Rochelle

Chorégraphie
Régine CHOPINOT
Danseurs
John BATEMAN,
Jeannette C. BROOKS,
Régine CHOPINOT,
Marie-Françoise GARCIA,
Hiroko KAMIMURA,
Joseph LENNON,
Samuel LETELLIER,
Georgette Louison KALA-LOBE,
Joël LUECHT, Pascal SERALINE,
Lin-Guang SONG, Eric UGHETTO,
Duke WIBURN
Costumes
Jean-Paul GAULTIER



Régine CHOPINOT
(Photo Tristan VALES)

«La Maison Chauvet-Lullin»

Une maison dans la rue du Village de Vernier.

Une maison appartenant à la commune.

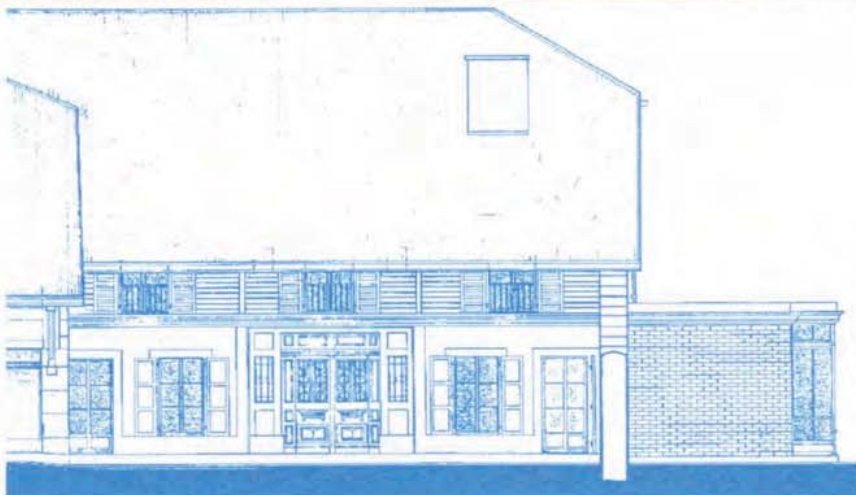
Dans cette maison : des salles de réunions, une salle de concerts.

Une maison ouverte aux habitants, aux sociétés communales, aux groupements divers.

Une maison où le service culturel de la mairie organise des concerts, des expositions.

Qui dit concerts, expositions, pense artistes.

Vous qui habitez la commune de Vernier, vous êtes peut-être artistes ou vous connaissez des personnes qui, chaque jour, chez elles ou dans une société, créent quelque chose.



Le service culturel de la commune **souhaiterait organiser une exposition ayant pour thème : «Les habitants-artistes de Vernier».**

Et surtout, n'oubliez pas, la maison est ouverte pour des concerts, des expositions, nous attendons vos propositions.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre service culturel, **tél. 306.06.86**

A la MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier
Rue du Village 48



de 9h00 à 11h30 et
de 14h30 à 17h30
fermée dimanche et lundi matin

Tant qu'à encourager des artistes, pourquoi ne pas privilégier, en premier lieu, les artistes et artisans verniolans ?

C'est pour leur permettre d'exposer leurs oeuvres que la MACAV existe et accueille régulièrement des expositions très variées.

Et il faut croire que le besoin d'un lieu de rencontres comme la MACAV se faisait sentir puisqu'en 10 ans, elle a reçu plus de 30.000 visiteurs, qui sont accueillis chaleureusement par les membres de l'association, tous bénévoles, soulignons-le.

Rappelons que, tout au long de l'année, une exposition-vente d'objets divers est installée au rez-de-chaussée, tandis que le premier étage est réservé aux expositions temporaires. Les prochaines auront lieu :

Du 1er mars au 7 avril
Lucie-Anne BURRI
Peinture artisanale sur tissus

Du 26 avril au 22 mai
Josiane TRIET-DELEZE
Patchwork
et
Robert TANNER
Tritonnement



UN CLUB RIEN QUE POUR TOI...

Mövenpick Club

**VIENS FETER
LE PRINTEMPS !**

A tous les membres du club...
et même aux non-membres,

SAMEDI 20 MARS 1993 DE 14H30 A 17H30

**Bricolage
Jardinage
et Jeux**

A cette occasion, un goûter te sera servi !

Genève Airport

MÖVENPICK HOTEL

Cadett

Bulletin d'inscription à retirer au restaurant ou alors, inscrits-toi par téléphone (Int. 213 l'après-midi).
Après-midi gratuite pour les membres et sfr. 5.- pour les non-membres, goûter inclus.

21, avenue de Mategnin - 1217 Meyrin - Tél. 785.02.03

FESTIVAL DE DANSE CONTEMPORAINE

VERNIER
17 au 30 MARS 1993

RAMBERT DANCE COMPANY

COMPANIA VICENTE SAEZ

CRE-DANSE COMPAGNIE

Carlotta IKEDA - Ko MUROBUSHI

COMPAGNIE CHOPINOT



Salle des fêtes du lignon LE LIGNON / GENEVE
21h.00

Organisation : Service culturel de Vernier, Tél: 022/306 06 86
Avec le soutien de l'Union de Banques Suisses